

Les interventions AGS dans les Pays de la Loire

Stat'ags inaugure ce trimestre une nouvelle formule de la rubrique « Zoom sur... » consacrée à l'éclairage approfondi d'une région.

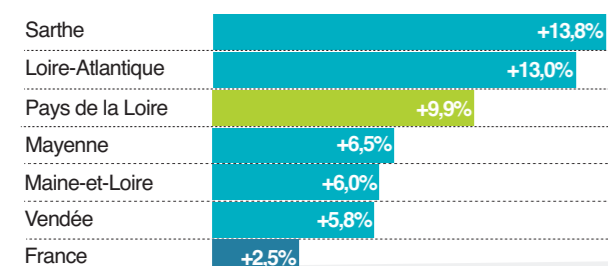
Champ. Ces statistiques se rapportent aux entreprises défailtantes des Pays de la Loire pour lesquelles le jugement d'ouverture d'une procédure collective (liquidation judiciaire, redressement judiciaire ou sauvegarde) a été prononcé entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014 et qui ont fait l'objet d'une demande d'avance au 30 juin 2014. Les évolutions sont calculées par rapport aux affaires ouvertes entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013 et qui avaient donné lieu à une demande d'avance au 30 juin 2013.

Evolution

Une hausse significative des interventions AGS

Selon les chiffres de la Banque de France, le nombre de défaillances d'entreprises dans les Pays de la Loire a augmenté sur les 12 mois arrêtés à fin mars 2014 de +3,8% par rapport aux 12 mois précédents. Cette progression est le résultat de deux mouvements contraires : une hausse importante des faillites de pratiquement +10,0% entre 2012 et 2013, et un recul au 1^{er} trimestre 2014 de -5,4% en comparaison du 1^{er} trimestre 2013.

Evolution des interventions AGS (sur 12 mois glissants : avril 2013 à mars 2014 / avril 2012 à mars 2013)



Source. Délégation Unédic AGS

Profil

Des caractéristiques proches de la moyenne nationale

Pour les entreprises des Pays de la Loire, la répartition selon le stade d'ouverture de la procédure ne fait pas apparaître de réelle différence significative avec celle calculée pour l'ensemble des affaires ouvertes au titre de la garantie AGS sur la période d'analyse : 55,0% sont des liquidations judiciaires d'office, 43,9% des redressements judiciaires et seulement 1,1% des sauvegardes (contre respectivement 59,1%, 39,7% et 1,2% pour la France entière).

Le constat est identique au sujet de la taille et de l'âge de ces entreprises. Celles ayant moins de 5 salariés représentent 83,7% des affaires ouvertes au titre de la garantie AGS alors que la part de celles de 50 salariés et plus s'élève à 2,4% (contre 84,5% et 1,7% pour l'ensemble des affaires). Concernant l'ancienneté, 47,2% ont moins de 5 ans d'existence alors que 28,0% ont 10 ans et plus (contre 46,7% et 28,4% pour le total des affaires).

Les secteurs d'activité cumulant le plus grand nombre d'interventions AGS dans les Pays de la Loire sont, comme

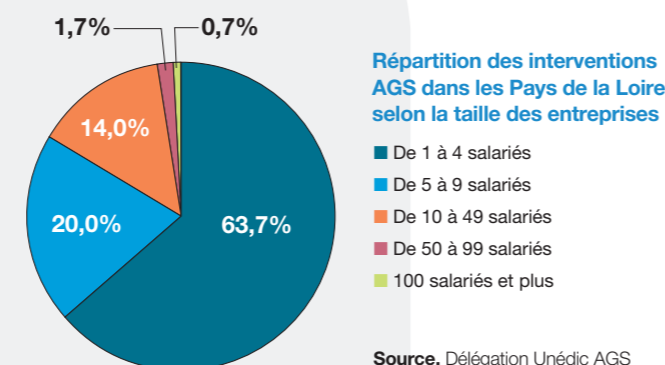
En lien, les interventions de l'AGS relatives à des entreprises défailtantes des Pays de la Loire, qui représentent 5,6% de l'ensemble des interventions afférentes à des procédures ouvertes du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 (soit 1 370 unités), ont connu un net accroissement annuel de +9,9% à la fin du 1^{er} trimestre 2014 (contre +2,5% pour l'ensemble des affaires). Tous les départements ont été touchés par cette hausse : de +5,8% pour la Vendée à +13,8% pour la Sarthe.

A noter

Un montant des avances qui reste contenu

Au 30 juin 2014, le montant des avances effectuées dans les affaires AGS ouvertes du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 pour des entreprises des Pays de la Loire s'élève à environ 71,6 millions d'euros, soit 5,1% du montant total des avances réalisées à cette date pour l'ensemble des procédures ouvertes sur la période.

globalement, la construction avec 27,6% des interventions, le commerce avec 19,1% et l'hébergement & restauration avec 13,9% (contre 27,5%, 19,5% et 12,6% au niveau national). Si le poids des activités de service est devenu plus important que celui de l'industrie pour l'intégralité des affaires (10,4% contre 10,1%), il n'en va pas de même dans les Pays de la Loire (8,2% contre 12,3%).



Faits marquants

Ce bulletin d'information vous présente des statistiques exclusives sur la garantie des salaires et les activités de l'AGS dans le cadre des procédures collectives. Les évolutions chiffrées sont indiquées sur 12 mois glissants, c'est-à-dire les 12 derniers mois arrêtés à la fin du 1^{er} trimestre et du 2^e trimestre 2014, afin de fournir des résultats qui tiennent compte des délais nécessaires à la transmission des informations entre les différents intervenants des procédures collectives et à leur enregistrement.

Poursuite de la hausse des interventions AGS

Dans une conjoncture économique encore incertaine, et après plusieurs trimestres où il avait été en augmentation, le nombre de défaillances d'entreprises a baissé au 2^e trimestre 2014 de -4,1% par rapport au 2^e trimestre 2013 (selon les chiffres publiés par la société Altarès). Malgré cette relative et fragile embellie, le nombre de faillites s'est maintenu au 1^{er} semestre 2014 à un niveau élevé, supérieur à ceux d'avant crise. Dans ce contexte de forte sinistralité des entreprises, les principaux indicateurs d'activité de l'AGS restent orientés à la hausse.

L'augmentation du nombre d'affaires AGS ouvertes sur 12 mois glissants en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire s'établit à +3,3% à fin mars 2014. Dans le même temps, le nombre d'interventions dans des procédures ouvertes en sauvegarde a connu un accroissement de +1,7%. Au regard des chiffres provisoires du 2^e trimestre 2014, cette tendance à la hausse devrait se confirmer, et ce quel que soit le type de procédure.

Initiée au 1^{er} trimestre 2012, la progression sur 12 mois glissants du nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS se poursuit de façon modérée : elle s'établit à +0,8% à fin juin 2014.

Des avances encore supérieures à 2 milliards d'euros sur les 12 derniers mois

Le montant avancé sur les 12 derniers mois a augmenté de +6,6% par rapport au 12 mois précédents pour s'établir à 2,23 milliards d'euros. Sur la même période, le montant récupéré s'élève à 731,1 millions d'euros, ce qui correspond à une évolution annuelle de +1,2%.

Compte tenu des incertitudes sur la situation économique et des montants avancés élevés de ces derniers mois, le taux de cotisation a été maintenu à 0,30% par le Conseil d'administration de l'AGS du 2 juillet 2014.

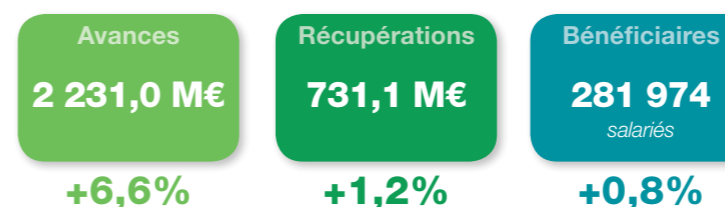
Thierry Méteyé

Directeur national de la Délégation Unédic AGS

Indicateurs

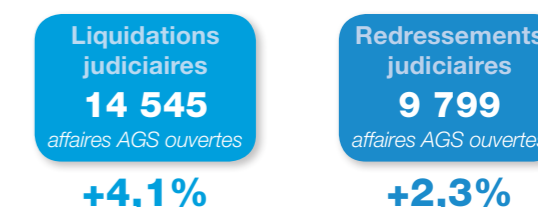
Dépenses et encaissements de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014



Evolution des procédures collectives avec intervention de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014



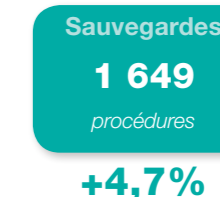
Montant des cotisations

sur 12 mois glissants : du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014



Evolution des procédures de sauvegarde

sur 12 mois glissants : du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014



Evolution du nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire

Statistiques

Nombre d'affaires AGS ouvertes	Données au 1 ^{er} trimestre 2014						Données provisoires au 2 ^e trimestre 2014					
	Janv.	Fév.	Mars	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants	Avril	Mai	Juin	Cumul		
				1 ^{er} trim. 2014	12 mois glissants					2 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
Liquidation Judiciaire d'office	1 317	1 235	1 122	3 674	14 545	+4,1%	1 115	738	396	2 249	12 992	
Redressement Judiciaire	803	882	694	2 379	9 799	+2,3%	686	491	326	1 503	8 737	
Total	2 120	2 117	1 816	6 053	24 344	+3,3%	1 801	1 229	722	3 752	21 729	

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 30 juin 2014).

Champ. Les statistiques sur les affaires ouvertes au titre de la garantie AGS une période donnée (trimestre ou année) concernent les entreprises défilantes pour lesquelles le jugement d'ouverture d'une procédure collective (liquidation judiciaire d'office ou redressement judiciaire) a été prononcé au cours de la période et qui ont fait l'objet d'une demande d'avance au 30 juin 2014. **Avertissement.** Ces statistiques sont susceptibles d'évoluer, essentiellement pour le 2^e trimestre 2014, en raison de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peut être postérieure à la date d'arrêt des données. Même si elles ne sont pas totalement figées, les évolutions fournies sur 12 mois glissants indiquent des tendances fiables.

Faits marquants

Augmentation du nombre d'affaires AGS ouvertes sur 12 mois glissants

Le nombre de liquidations judiciaires d'office et de redressements judiciaires ayant donné lieu à une intervention de l'AGS continue de progresser avec une évolution annuelle à la fin du 1^{er} trimestre 2014 de +3,3% (résultat identique à celui enregistré à la fin du 4^e trimestre 2013).

Cette hausse reste plus prononcée pour les liquidations judiciaires dont l'accroissement est supérieur de pratiquement 2 points à celui des redressements judiciaires.

Tendance

Vers une poursuite de la hausse du nombre d'affaires AGS ouvertes

Les chiffres provisoires du 2^e trimestre 2014 (arrêtés au 30 juin 2014) indiquent un possible maintien de la tendance à la hausse du nombre d'interventions AGS en liquidation judiciaire d'office et en redressement judiciaire : 21 729 affaires ont été ouvertes sur les 12 derniers mois, soit une hausse de +1,1% par rapport aux données provisoires des 12 mois précédents (chiffres arrêtés au 30 juin 2013).

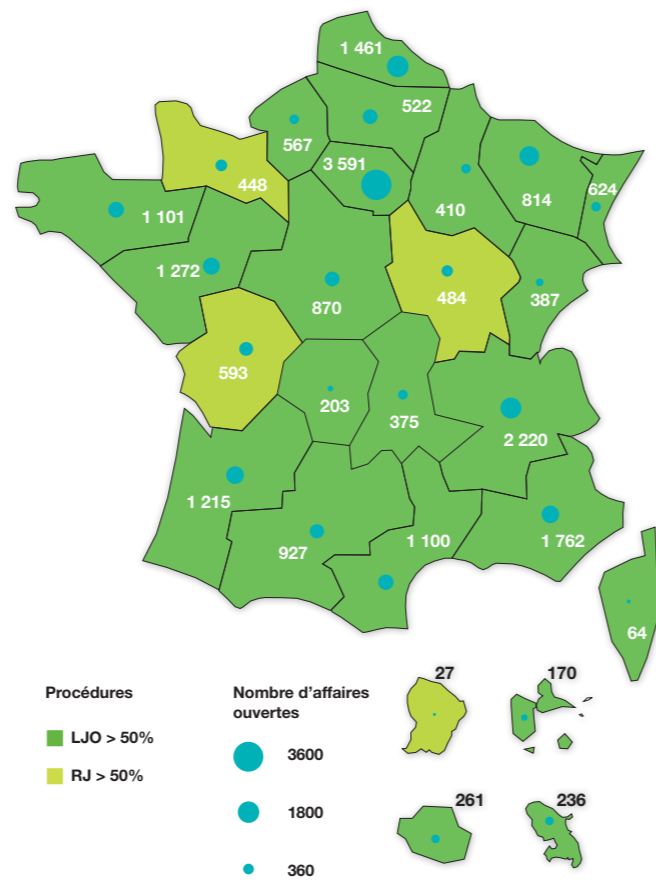
Focus

Une part importante des interventions AGS dans des entreprises jeunes et de petites tailles

A la fin du 2^e trimestre 2014, 64,5% des affaires AGS ouvertes sur les 12 derniers mois concernent des entreprises de moins de 5 salariés et 20,1% des entreprises de 5 à 9 salariés. En outre, quasiment 3/4 de ces petites sociétés ont moins de 10 ans d'existence alors que les entreprises de 50 salariés et plus dans lesquelles l'AGS est intervenue ont majoritairement 10 ans ou plus (60,6%).

Cartographie régionale

Nombre d'affaires AGS ouvertes en RJ et LJO par région au 30 juin 2014 (sur 12 mois glissants)



Les régions où le nombre d'affaires AGS ouvertes sur les 12 derniers mois (données provisoires) est le plus élevé sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais. Par ailleurs, la part que représentent les liquidations judiciaires d'office dans ces procédures est prédominante dans la quasi-totalité des régions, à l'exception de la Guyane, de la Basse-Normandie, du Poitou-Charentes et de la Bourgogne qui ont une proportion de redressements judiciaires supérieure à 50% sur la période.

Evolution du nombre de procédures de sauvegarde ouvertes et d'interventions AGS en procédure de sauvegarde

Statistiques

Procédures de sauvegarde *	Données au 1 ^{er} trimestre 2014						Données provisoires au 2 ^e trimestre 2014					
	Janv.	Fév.	Mars	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants	Avril	Mai	Juin	Cumul		
				1 ^{er} trim. 2014	12 mois glissants					2 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
Procédures de sauvegarde *	137	150	129	416	1 649	+4,7%	119	118	159	396	1 621	
Dont interventions de l'AGS **	21	17	11	49	307	+1,7%	10	4	0	14	220	

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 30 juin 2014).

Avertissement. Ces statistiques sont susceptibles d'évoluer en raison des délais suivants : * la publication de la procédure de sauvegarde par le Greffe peut être postérieure à la date d'arrêt des données ; ** la conversion en redressement ou liquidation judiciaire et la transmission des relevés de créance par le mandataire judiciaire à la Délégation Unédic AGS peuvent être postérieures à la date d'arrêt des données. Même si elles ne sont pas totalement figées, les évolutions fournies sur 12 mois glissants indiquent des tendances fiables.

Faits marquants

Hausse du nombre de procédures de sauvegarde sur 12 mois glissants

Avec une évolution annuelle à fin mars 2014 de +4,7% contre +9,1% à fin décembre 2013 et +7,7% à fin septembre 2013, l'augmentation sur 12 mois glissants du nombre de nouvelles sauvegardes se poursuit mais à un rythme plus modéré. En lien, le nombre de ces procédures ayant fait l'objet d'une intervention de l'AGS évolue également à la hausse : +1,7% à fin mars 2014 contre +6,5% à fin décembre 2013 et +9,8% à fin septembre 2013.

Sur les 49 interventions de l'AGS dans des procédures de sauvegarde ouvertes au 1^{er} trimestre 2014, 16 ont été réalisées pendant la période d'observation.

Au 30 juin 2014, les régions cumulant le plus grand nombre d'interventions AGS dans des procédures de sauvegarde

ouvertes sur les 12 mois arrêtés à la fin du 1^{er} trimestre 2014 sont l'Île-de-France avec 13,0% des interventions, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes avec 10,1%, le Nord-Pas-de-Calais avec 7,5%.

Tendance

Vers une poursuite de l'augmentation du nombre de procédures de sauvegarde

Au vu des chiffres provisoires du 2^e trimestre 2014 (arrêtés au 30 juin 2014), le nombre de sauvegardes devrait continuer à augmenter : 1 621 procédures ont déjà été ouvertes et recensées sur les 12 derniers mois, soit une hausse de +4,5% par rapport aux données des 12 mois précédents (chiffres arrêtés au 30 juin 2013).

Evolution du nombre de salariés ayant nécessité l'intervention de la garantie AGS et du nombre de licenciements

Statistiques

Nombre de bénéficiaires de la garantie AGS	Avril	Mai	Juin	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants
	21 977	17 450	19 405	2 ^e trim. 2014	12 mois glissants	
				58 832	281 974	+0,8%

Source. Délégation Unédic AGS.

Nombre de licenciements dans les affaires AGS	Janv.	Fév.	Mars	Cumul		Evolution annuelle 12 mois glissants
	8 647	8 835	11 725	1 ^{er} trim. 2014	12 mois glissants	
				29 207	131 855	+4,2%

Source. Délégation Unédic AGS (données arrêtées au 30 juin 2014).

Avertissement. Les statistiques sur le nombre de licenciements sont susceptibles d'évoluer en raison du délai d'établissement et de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peuvent être postérieurs à la date d'arrêt des données. Ces chiffres ne s'analysent définitivement qu'avec un recul de 6 mois minimum.

Bénéficiaires : salariés ayant reçu au moins un paiement au titre de la garantie des salaires au cours de la période de référence. / **Licenciements :** concernent les salariés ayant une date de rupture du contrat de travail (CDI ou CDD) dans la période de référence.

Bénéficiaires

Faible hausse du nombre de bénéficiaires

Amorcée à la fin du 1^{er} trimestre 2012, l'évolution à la hausse du nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS sur 12 mois glissants se poursuit de façon modérée : +0,8% au 30 juin 2014 contre +4,3% au 31 mars 2014 et +3,0% au 31 décembre 2013.

Licenciements

Le nombre de licenciements dans les affaires AGS est en augmentation de +4,2% sur 12 mois glissants à fin mars 2014.